

# ENQUÊTE PUBLIQUE

## AVIS AU PUBLIC

### approbation du nouveau zonage d'assainissement de Mazamet

Par arrêté du **12 janvier 2018**, le Maire de MAZAMET a ordonné l'ouverture de l'enquête publique en vue de l'approbation du nouveau zonage d'assainissement à MAZAMET.

Monsieur **Patrick ROUX** (retraité - responsable commercial du secteur bancaire) a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Mazamet (Bureau des Services Techniques – 63 rue des Cordes), du **mardi 06 février 2018** au **mardi 06 mars 2018**, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sauf le vendredi jusqu'à 16h30.

Le Commissaire Enquêteur siègera à la Mairie (*Bureau des Services Techniques – 63 rue des Cordes*) :

- le mardi 06 février 2018 de 9 heures à 12 heures (ouverture de l'enquête)
- le vendredi 16 février 2018 de 15 heures à 18 heures,
- le mercredi 28 février 2018 de 14 heures 30 à 17 heures 30,
- le mardi 06 mars 2018 de 9 heures à 12 heures (clôture de l'enquête).

Pendant la durée de l'enquête, **les observations** pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé aux services techniques de la Mairie, adressées par écrit à l'attention de **M. le Commissaire Enquêteur** à l'adresse suivante :

-Mairie de MAZAMET - Services Techniques - 63, rue des Cordes - 81200 MAZAMET

-ou à l'adresse électronique via le site internet de la Commune [question@ville-mazamet.com](mailto:question@ville-mazamet.com).

Tous les documents du dossier de l'enquête sont disponibles sur le site internet de la Commune - <http://ville-mazamet.com/>

Le Maire.

